



Appel à projets pour 2023

Objectifs du Fonds

Le Fonds pour la conservation des espèces de l'Arctique soutient des initiatives de qualité dans les domaines de la recherche et de l'intendance, lesquelles se concentrent sur les espèces et les habitats de l'Arctique canadien. Le WWF-Canada s'appuie sur des partenariats avec des peuples autochtones et les meilleures données disponibles afin d'encourager ensemble des lois et des politiques efficaces en matière de conservation de l'environnement arctique. Nous sommes heureux.ses de lancer cet appel à projets dans le but de mieux identifier les initiatives susceptibles de générer des résultats significatifs pour la conservation des espèces arctiques et des communautés qui en dépendent.

Admissibilité

Les candidat.e.s de tous les horizons (groupes communautaires, organisations de chasseur.se.s et de trappeur.se.s, gouvernements, universités, chercheur.se.s indépendant.e.s, ONG, etc.) et issu.e.s de tout domaine de recherche (savoir autochtone, Inuit Qaujimajatuqangit (IQ), sciences naturelles, sciences sociales, etc.) peuvent soumettre une proposition. Les projets peuvent avoir lieu n'importe où dans le Nord canadien. Les candidat.e.s peuvent demander jusqu'à 25 000 \$ (CAD) par année. Les propositions de projets pluriannuels sont admissibles, mais leur financement se fera sur une base annuelle.

Critères d'évaluation

1) Résultats anticipés en matière de conservation

Les candidat.e.s doivent identifier les cibles de conservation de leur projet, à la fois réalistes et tangibles pour les espèces et les habitats. Il.elle.s doivent aussi expliquer en quoi un partenariat avec le WWF-Canada facilitera l'atteinte de leurs objectifs (p. ex. : À quel processus décisionnel votre projet contribuera-t-il? Quels seront les changements concrets découlant du succès de votre projet? Comment les espèces et les communautés bénéficieront-elles de votre travail?)

2) Implication des communautés du Nord et pertinence des propositions pour ces communautés

Les candidat.e.s doivent expliquer les répercussions de leur projet sur les communautés locales nordiques, définir l'implication de ces communautés, que ce soit comme membres du projet ou de l'équipe de réalisation, ainsi que le soutien qu'elles apportent au projet, s'il y a lieu.

3) Pertinence vis-à-vis des cibles de conservation du WWF-Canada pour l'année 2023

Les candidat.e.s doivent exposer précisément, dans leur proposition, la manière dont leur projet générera des résultats concrets en lien avec les priorités de conservation 2023 du WWF-Canada, lesquelles se trouvent en annexe.

Dates de dépôt des soumissions

La nouveauté en 2023, c'est que les soumissions seront acceptées et étudiées tout au long de l'année. Nous encourageons les candidat.e.s à parler au préalable de leur projet avec le personnel du WWF-Canada, afin d'être conseillé.e.s dans le développement d'une soumission recevable. Les soumissions devraient être déposées au moins six semaines avant la date de début du projet.

Présentation des propositions

Les propositions peuvent être soumises en français, en inuktitut ou en anglais, selon la présentation qui suit* :

- I. Introduction : historique et contexte du projet
- II. Description du projet
 - a. Objectifs
 - b. Méthodes
 - c. Plan de travail
- III. Résultats anticipés et, lorsque disponibles, bénéfices directs mesurables en matière de conservation, accompagnés d'un échéancier
- IV. Pertinence du projet pour les communautés nordiques et implication des résident.e.s nordiques dans le projet
- V. Liste des principaux partenaires du projet
- VI. Budget exhaustif incluant le financement confirmé ou anticipé provenant de sources externes ainsi qu'une mention détaillée de la manière dont les fonds alloués par le WWF-Canada seront dépensés (le salaire journalier de chaque membre du personnel doit être précisé)

****Les organisations nordiques peuvent déposer leur proposition sous un format différent. Tout individu ou groupe ayant besoin d'assistance pour la préparation de la soumission est encouragé à communiquer avec nous pour discuter du projet.***

Conditions d'octroi des fonds

Les candidat.e.s seront avisé.e.s du statut de leur proposition moins de quatre semaines suivant le dépôt de la soumission. Les récipiendaires du Fonds pour la conservation des espèces de l'Arctique du WWF-Canada devront négocier et signer un accord de contribution avec le WWF-Canada. Ce processus doit être complété avant le début du projet ou de toutes dépenses reliées à celui-ci. Les récipiendaires sélectionné.e.s devront fournir trois rapports durant la réalisation de leur projet :

a) Un rapport provisoire

Environ un mois après la fin des principaux travaux du projet, les récipiendaires devront soumettre un rapport provisoire suivant un gabarit donné par le WWF-Canada et décrivant la réalisation du projet, les résultats préliminaires, le plan de travail à jour, et un rapport financier des dépenses encourues à cette date.

b) Un ensemble de supports médias

Les récipiendaires devront soumettre une quantité prédéfinie de supports médias (photos, vidéos, cartes, etc.) qui pourront être utilisés, en partenariat avec le WWF-Canada, à des fins communicationnelles. La quantité, les formats ainsi que les termes et limites d'utilisation seront déterminés avant la signature de l'accord de contribution.

c) Un rapport final

Les récipiendaires devront soumettre un rapport final à la clôture de l'accord. Le rapport final suivra un gabarit fourni par le WWF-Canada qui inclut une description des constats du projet; la pertinence du travail de conservation, notamment les mesures pertinentes; une évaluation du succès du projet; les plans pour l'avenir, s'il y a lieu, et les états financiers complets.

Il est possible que les récipiendaires doivent démontrer, sur demande, qu'il.elle.s détiennent les polices d'assurance nécessaires avant la signature de l'accord de financement. Les récipiendaires devront, par ailleurs, mentionner l'aide apportée par le WWF-Canada lors de tout présentation, publication ou évènement se rapportant au projet.

Contact Information

Les soumissions doivent être envoyées à arcticspecies@wwfcanada.org. Toute question en français sur le Fonds pour la conservation des espèces de l'Arctique du WWF-Canada doit être adressée à Brandon Laforest, Spécialiste principal, Conservation arctique, à blaforest@wwfcanada.org ou au 867 222-1276.



Objectifs de conservation 2023

Habitats arctiques

- Projets d'aire protégée et de conservation autochtone à tout stade de développement, y compris l'étude préliminaire
- Initiatives permettant aux communautés de participer à la planification de l'aménagement du territoire, aux évaluations d'impact environnemental, aux évaluations des stratégies environnementales, au processus d'inscription des espèces en péril, etc.
- Études sur la résilience des habitats arctiques, notamment sur la réponse des espèces aux dérèglements climatiques
- Études sur l'efficacité ou le besoin d'amélioration des aires protégées existantes.
- Projets démontrant le potentiel d'opportunités économiques des programmes de conservation pour les communautés nordiques.
- Projets de solutions basées sur la nature pour identifier, restaurer ou protéger des zones de séquestration du carbone.

Mammifères marins arctiques

- Compréhension des effets du bruit sous-marin, du bris des glaces et des marées noires sur les mammifères marins.
- Compréhension de l'impact des contaminants produits par les navires (carbone noir, eaux grises, métaux lourds, espèces envahissantes, microplastiques, effluents d'épurateurs, etc.) sur les mammifères marins et les habitats marins de l'Arctique.
- Identification et définition de l'habitat essentiel des mammifères marins
- Renforcer la base de connaissances sur la migration des mammifères marins en termes de période, de trajet et d'utilisation de l'habitat.
- Projets qui contribuent à l'évaluation et/ou à la conception de mesures d'atténuation utilisées par l'industrie pour réduire les effets des perturbations du développement industriel et de la navigation sur les mammifères marins.
- Évaluation des impacts, pour les morses, causés par les perturbations à leurs sites d'échoueries.
- Essai de surveillance et de gestion des baleines migratrices à l'aide de la science, des initiatives communautaires ou d'une combinaison des deux.

Caribous de la toundra

- Recherche pour approfondir notre compréhension des effets qu'ont les routes, les sites de développement industriel et d'autres formes de perturbations sur les caribous et leur habitat.
- Identification et définition de l'habitat essentiel du caribou.
- Actions contribuant à la création ou à l'exécution de plans de gestion ou de stratégies de rétablissement des populations de caribous.

Ours polaires

- Recherche contribuant à la compréhension des facteurs poussant les ours polaires problématiques dans les communautés.
- Élaboration et application de méthodes visant à réduire les conflits entre les ours et les humains.
- Innovations et initiatives communautaires en matière de gestion des ours polaires et de ce qui les attire dans les communautés.
- Projets faisant le pont entre les savoirs autochtones, le Inuit Qaujimagatuqangit (IQ) et la compréhension scientifique des ours polaires.
- Identification et description de l'habitat important des ours polaires, autant actuellement que dans l'avenir.